



Wallonie



Esneux

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par **Monsieur Laurent LEVEQUE** demeurant Avenue de Sur Cortil 4 à 4130 Esneux.

Le terrain concerné est situé **Avenue de Sur Cortil, 4 à 4130 Esneux** et cadastré division 2, section C n°352, 352A2, 352F2.

La demande vise les travaux suivants : **Construction d'un auvent en lieu et place d'un hangar vétuste (destiné à abriter du matériel agricole)** et présente les caractéristiques suivantes :

Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du Guide Communal d'Urbanisme pour les raisons suivantes :

- La limite par rapport aux limites parcellaires latérales est inférieure à 5m ;
- La pente de toiture est inférieure à 30°
- Le matériau de couverture de toiture pour un versant de moins de 100m² .

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 17h à 19h, à l'Administration communale, Service Urbanisme, Place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX **uniquement sur rendez-vous pris au 04/380.93.38 ou 04/380.93.34 ou 04/380.93.44.**

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Florine PARIZEL, téléphone : 04/380.93.35, mail : urbanisme@esneux.be, dont le bureau se trouve Place J. d'Ardenne, 1 à 4130 ESNEUX.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 09 mai 2025 au 23 mai 2025 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@esneux.be